



HAL
open science

Avancées récentes en microéconomie appliquée. Introduction

Thierry Kamionka, Sandrine Spaeter-Loehrer

► **To cite this version:**

Thierry Kamionka, Sandrine Spaeter-Loehrer. Avancées récentes en microéconomie appliquée. Introduction. *Revue Economique*, 2024, 75 (5), pp.663-668. 10.3917/reco.735.0663 . hal-04839022

HAL Id: hal-04839022

<https://hal.science/hal-04839022v1>

Submitted on 15 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Avancées récentes en microéconomie appliquée. Introduction.

Thierry Kamionka et Sandrine Spaeter-Loehrer

Ce numéro spécial de la *Revue économique* est composé d'une sélection d'articles présentés aux 39^{es} Journées de microéconomie appliquée (JMA) qui se sont déroulées à l'Université de Strasbourg, les 8 et 9 juin 2023. Ces journées ont été organisées par le Bureau d'Economie Théorique Appliquée (le BETA), avec le soutien de l'ITI Makers, de l'INRAE et de l'Université de Strasbourg. Elles ont accueilli de nombreux chercheurs - jeunes, moins jeunes et doctorants - dont la présentation des travaux originaux en présentiel, dans une édition post-COVID, a été un grand succès.

La conférence inaugurale a été donnée par le professeur Alexandra Spitz-Oener de la Humboldt Universität zu Berlin. Ses recherches s'inscrivent principalement en économie du travail. Elles portent sur la compréhension des défis posés aux travailleurs par les changements technologiques, le commerce et l'immigration. Alexandra Spitz-Oener a publié dans les plus grandes revues internationales. Elle est aujourd'hui directrice adjointe de la *ROOKWOOL Foundation Berlin Institute for the Economy and the Future of Work* (RF Berlin), et chercheuse associée à l'Institut de la Recherche sur l'Emploi (*Institute for Employment Research, IAB*) à Nuremberg. Elle est également chercheur titulaire du Centre de recherche collaborative/TransRegio « Rationalité et concurrence » (CRC TRR 190), financé par la Fondation allemande pour les sciences (*German Sciences Foundation*).

Les articles publiés dans ce numéro spécial ont été présentés à la conférence, soumis pour publication à la *Revue économique*. Ils ont été acceptés au terme d'une procédure associant un éditeur de la revue, la responsable strasbourgeoise de l'organisation des JMA2023 et deux rapporteurs anonymes choisis pour leurs compétences méthodologiques et/ou leur connaissance du domaine de recherche.

Le premier article de ce numéro spécial est issu de la présentation inaugurale d'Alexandra Spitz-Oener. Dans cet article, est étudiée la mobilité professionnelle en Allemagne de l'Est (RDA) pendant la période de transformation politique appelée « Wende » en Allemagne (1989 à 1992). Cette étude repose sur des données administratives individuelles avant et après la date de la réunification des deux Allemagnes (3 octobre 1990). La démarche consiste à comparer les mobilités professionnelles de salariés localisés en RDA avant la réunification avec celles de salariés situés en RFA avant ce tournant historique et appartenant aux mêmes cohortes de naissance. Il s'agit d'étudier les conséquences sur le marché du travail pour les individus des transformations politiques, économiques et sociales profondes correspondant à la réunification allemande. Les données utilisées sont originales et remarquables dans la mesure où elles mobilisent des informations pour les salariés de la RDA avant la réunification issues du « stockage de données sur le travail social » (*Datenspeicher Gesellschaftliches Arbeitsvermögen*) provenant des archives de l'Allemagne. Ces données sont appariées avec les biographies d'emploi intégrées (données IEB). Les données IEB contiennent les trajectoires complètes en matière d'emploi et de rémunération des travailleurs couverts par l'assurance maladie en Allemagne. Les données pour la partie de l'ex RDA permettent d'obtenir des informations sur le marché du travail et des caractéristiques individuelles pour l'année 1989. L'appariement a été réalisé sur la base du nom, du sexe et de la date de naissance. Le groupe de comparaison pour l'ex RFA provient de l'échantillon représentatif SIAB (de l'institut IAB) et il représente 2% de toutes les personnes employées relevant de la sécurité sociale en Allemagne (hors fonctionnaires et indépendants). A partir de ce dernier fichier, Alexandra Spitz-Oener a sélectionné les personnes en emploi en 1989 des mêmes cohortes de naissance que celles issues des données provenant des archives de l'Allemagne. Trois cohortes de naissance sont retenues : la cohorte 1939-1941 des personnes nées au début de la seconde guerre mondiale, la cohorte 1951-1953 des individus

nés pendant une période de temps où les deux parties de l'Allemagne, la RDA et la RFA, étaient séparées et confrontées à la reconstruction et la cohorte 1959-1961 des personnes nées pendant une période de tensions liées à la guerre froide. La mobilité professionnelle est caractérisée par six catégories provenant de la classification des professions de Blossfeld (cf. Schimpl-Neimanns, 2003). Les résultats issus de la comparaison des mobilités des salariés des deux parties de l'Allemagne sont nombreux et intéressants. En particulier, la proportion d'emplois qualifiés ou non qualifiés était plus élevée chez les salariés de la RDA (mécaniciens, bouchers, travailleurs du bâtiment) et, inversement, la part d'emplois professionnels et semi-professionnels était plus grande chez les salariés de la RFA (ingénieurs, techniciens, enseignants). Concernant les trajectoires sur le marché du travail, les résultats indiquent notamment l'existence de mobilités professionnelles ascendantes ou descendantes plus prononcées pour les salariés issus de la RDA et d'une cohorte donnée par rapport aux salariés de la même cohorte provenant de la RFA. À l'inverse, les salariés issus de la RFA présentent des trajectoires professionnelles plus stables. Cette étude permet de mettre en évidence des structures de l'emploi avant la réunification très différentes lorsque l'on compare la RDA et la RFA. L'article met aussi en évidence que la mobilité professionnelle des salariés présente une hétérogénéité selon la partie de l'Allemagne où ils étaient localisés en 1989 (RDA vs. RFA).

Cinq autres articles viennent compléter ce numéro spécial. Ils portent sur des domaines variés de la microéconomie appliquée, tels que l'économie de la dépendance, l'économie du risque, la théorie des jeux, l'économie agricole ou celle des incitations à l'effort. Les techniques utilisées relèvent de l'économétrie, de l'économie expérimentale, du traitement de données d'enquêtes. L'approche théorique est également mobilisée.

L'article de Gisèle Umbhauer s'inscrit dans le domaine de la théorie des jeux. L'analyse des comportements des joueurs dans le cadre d'un jeu de devinette permet d'apprendre sur le processus de raisonnement des joueurs et de son hétérogénéité. Un de ces jeux a été proposé par John M. Keynes (1936) et est souvent référencé comme un « concours de beauté ». Ce type de jeu a déjà été étudié dans la littérature, notamment par Nagel (1995). Ce dernier considère un jeu où un grand nombre de joueurs doivent annoncer un nombre entier compris entre 0 et une limite supérieure. Le gagnant est celui qui propose le nombre le plus proche de la moyenne des annonces multipliée par p , où p est un nombre fixé positif ou nul mais plus petit que 1. Ce nombre est connu de l'ensemble des joueurs. Le gagnant obtient un montant fixé à l'avance. Dans le cas de la présence d'ex aequo, les gagnants se partagent ce montant par parts égales. Les autres joueurs ne reçoivent rien. Il existe un et un seul équilibre de Nash dans ce jeu. Il consiste pour tous les joueurs à proposer la même somme égale à 0. Dans ce cas, ils reçoivent tous le même montant. Dans la pratique, la mise en œuvre de ce jeu peut conduire les joueurs à annoncer des nombres entiers distincts du nombre 0. Une explication à ce comportement réside dans la façon où chaque joueur perçoit le processus de raisonnement des autres joueurs. Un joueur de niveau 0 choisira un nombre important pour lui. Un joueur de niveau 1 considérera que les autres sont des joueurs de niveau 0 et choisira d'annoncer le nombre entier qui maximise son gain en réponse à ce comportement des autres joueurs. Finalement, un joueur de niveau k va considérer que les autres joueurs sont des joueurs de niveau $k-1$ et détermine sa meilleure réponse dans ce contexte. k caractérise alors la profondeur du raisonnement. L'article de Gisèle Umbhauer se distingue de ce jeu de devinette en ce qu'il comporte deux joueurs et que leur annonce de montant est comprise entre 11 et 20. Tous les joueurs reçoivent le montant qu'ils demandent respectivement. Celui dont le montant annoncé est plus petit d'une unité au montant demandé par l'autre joueur reçoit un bonus de 20 unités (on parle de jeu 11-20/bonus 20). Ce jeu qui se distingue du jeu de devinette a été aussi considéré par Arad et Rubinstein (2012). Ce jeu conserve la possibilité d'analyser la profondeur du raisonnement tout en étant plus simple à mettre en œuvre. Ce jeu ne comporte pas de stratégie dominée ni d'équilibre de Nash en stratégies pures à la différence de ce qui se passe dans le jeu de devinette. En effet, dans le jeu de devinette, le raisonnement de niveau k va converger vers l'équilibre de Nash. Un autre avantage du jeu 11-20/bonus 20 est que les montants reçus par les joueurs sont fonctions des montants annoncés. Aussi les joueurs adverses au risque peuvent annoncer

des montants élevés. Il est difficile dans le jeu 11-20/bonus 20 d'anticiper les montants annoncés par les autres joueurs de sorte que les décisions des joueurs peuvent entraîner un regret. Une autre originalité de l'article est d'aborder aussi le concept de minimax regret en stratégies mixtes car il constitue une alternative à un raisonnement de niveau k . Une expérience en classe a été mise en œuvre sur la base du jeu 11-20/bonus 20 et ses résultats étudiés.

L'article de Liliane Bonnal, Pascal Favard et Thomas Maurice vise à étudier l'utilisation des aides à domicile par les personnes âgées en Europe. On observe en France comme dans les autres pays européens un vieillissement de la population. L'aide à domicile peut comporter, d'une part, une composante sous forme d'une aide domestique et, d'autre part, une composante sous forme d'une aide à la personne. Les personnes âgées peuvent recourir à une aide formelle qui est fournie par des professionnels et à une aide informelle issue de proches non rémunérés. Une des originalités de l'article est d'étudier la relation existant entre les différentes aides à domicile en tenant compte de leurs caractéristiques (formelle vs. informelle, à la personne vs. domestique). Il s'agit d'une analyse économétrique réalisée à partir de l'enquête longitudinale SHARE collectée dans vingt-six pays européens entre octobre 2019 et mars 2020. L'analyse économétrique porte sur les personnes âgées de plus de 65 ans vivant seules à leur domicile. Les problèmes de santé sont évalués à partir de cinq ensembles d'information : les limitations à la vie quotidienne (comme des difficultés à s'habiller), les problèmes de mobilité (comme des difficultés à se pencher), l'utilisation éventuelle d'une aide au déplacement (comme un fauteuil roulant), les maladies chroniques, la force de préhension. Par ailleurs, la perception qu'à l'individu de son état de santé est précisée à travers quatre catégories de variables: le réseau social, la santé mentale, le sentiment de solitude et les limitations d'activités ressenties. L'analyse économétrique est basée sur différentes spécifications ayant en commun de reposer sur trois équations : la première décrivant le recours ou non à une aide formelle, la seconde indique s'il y a l'utilisation d'une aide informelle ou pas et la dernière spécifie le nombre d'heures d'aide formelle utilisées. Certaines spécifications ne distinguent pas la nature de l'aide (domestique ou personnelle), d'autres portent sur une de ces deux composantes d'aide à la personne spécifiquement. Parmi les résultats, on note que le degré d'autonomie physique est un déterminant important à la fois de l'aide - formelle et informelle - quelle que soit sa composante (personnelle ou domestique). L'intensité de la limitation physique est un déterminant important de l'aide formelle. Les personnes qui reçoivent une aide informelle ont une probabilité significativement plus faible de recevoir une aide formelle. Recevoir un nombre d'heures d'aide formelle élevé diminue significativement la probabilité de recevoir une aide informelle. Un des apports du texte est de montrer que les deux types d'aides à domicile - formelle et informelle - sont plutôt substituables.

L'article de Marie Lassalas, Alejandro Plastina et Sergio H. Lence aborde le thème de l'effet de l'adoption de contrats environnementaux sur la productivité et l'efficacité des exploitations agricoles. Les pratiques agricoles peuvent avoir un impact sur les émissions de gaz à effet de serre et sur la biodiversité. L'Union européenne a adopté un triple objectif à l'horizon 2030 de réduire l'utilisation de pesticides, de diminuer celle de fertilisants et d'augmenter la conversion des surfaces agricoles à l'agriculture biologique. L'Union européenne a conditionné des aides à l'agriculture à l'adoption de contrats environnementaux. Cette étude a pour objet d'évaluer les effets de deux instruments de la politique agricole commune : les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) et l'agriculture biologique. L'engagement des agriculteurs dans le cadre de ces contrats est volontaire et ils reçoivent en contrepartie de l'adoption ou du maintien de pratiques plus respectueuses de l'environnement des subventions annuelles. L'Union européenne cherche à combiner à la fois performance environnementale et efficacité économique dans la mesure où ses objectifs combinent le respect de l'environnement, la satisfaction des besoins alimentaires et le soutien aux revenus des agriculteurs. Les deux contrats étudiés reposent sur des engagements différents des agriculteurs. En effet, les MAEC reposent sur un contrat pour une durée de cinq ans alors que l'agriculture biologique démarre par une période de conversion qui dure deux ans et incite les agriculteurs à adopter des pratiques environnementales sur le long terme. Cette évaluation repose sur deux techniques

économétriques : un modèle de frontière de production stochastique et l'obtention de l'estimateur ATT de l'effet de l'adoption de pratiques environnementales par une approche de différence de différences. L'estimation d'un modèle avec frontière de production stochastique s'attache aussi à dégager les déterminants de l'inefficacité technique. L'analyse économétrique est conduite à partir de données concernant un échantillon composé de fermes produisant des cultures spécialisées de l'ancienne région Poitou-Charentes sur la période 2014 à 2020. Les résultats attestent que la mise en œuvre de l'agriculture biologique a un impact négatif sur l'efficacité des exploitations agricoles comparée au reste des exploitations de 11.55% sur la période 2014-2020. Ce résultat peut être expliqué par le fait que les agriculteurs dans ce cadre s'engagent à restreindre l'usage des pesticides et des fertilisants. L'adoption de MAEC, par contre, n'a pas d'effet significatif en terme d'efficacité des exploitations.

Dans le cinquième article publié dans ce numéro spécial, Marc Lebourges et David Masclet étudient des mécanismes d'incitation à l'effort dans un contexte de travail en équipe en entreprise. Le travail en équipe est fréquemment utilisé par les entreprises. Cependant, il peut conduire à des comportements de type « passager clandestin » car il est difficile pour quelqu'un extérieur à l'équipe de déterminer l'implication de chaque membre de l'équipe. Afin d'apporter une solution à ce problème de passager clandestin, des mécanismes incitatifs peuvent être mis en place. Il peut s'agir de mécanismes décentralisés basés sur la pression des pairs. Dans ce cas, les membres de l'équipe peuvent observer leurs contributions respectives et se sanctionner réciproquement. Il peut s'agir de mécanismes incitatifs centralisés sous la forme d'un objectif de performance à obtenir pour l'équipe ou, alternativement, d'une mise en compétition des équipes de travail dans un contexte de tournois collectifs. Les mécanismes centralisés et décentralisés mis en œuvre pour résoudre ce problème de passager clandestin ont été étudiés jusqu'ici séparément. Marc Lebourges et David Masclet étudient l'efficacité de ces mécanismes dans le cadre d'une même expérience de laboratoire. Cette expérience comporte quatre types de traitement. Le premier traitement consiste en un jeu répété où les membres de l'équipe choisissent leur niveau d'effort et où la production est partagée. Le deuxième traitement est similaire au premier mais comporte une étape où la pression des membres de l'équipe peut s'exercer. Un troisième traitement est similaire au premier mais comporte un objectif de production. Dans le cadre du quatrième traitement, les équipes sont mises en compétition. L'étude montre que dans le premier traitement le niveau d'effort est relativement faible. Dans le deuxième traitement, de type « pression par les pairs », le niveau d'effort est plus important. Le troisième traitement, celui qui comporte un objectif de performance, permet d'obtenir un niveau d'effort élevé. Le dernier traitement, celui comportant une compétition entre équipes de travail, arrive en second du point de vue du niveau d'effort. La somme des profits de la firme et des gains des travailleurs est plus importante dans le cadre des mécanismes centralisés : ceux comportant un objectif de performance ou une compétition des équipes de travail.

Le sixième et dernier article est coécrit par Claire Mouminoux, Morgane Plantier et Jean-Louis Rullière. L'asymétrie de l'information est une caractéristique commune à tous les marchés (cf. Chiappori et al., 2006). Cependant, cette asymétrie n'a en général pas de conséquence dans la mesure où toute l'information pertinente est résumée par le prix. Malheureusement, ce n'est pas le cas pour tous les marchés. En effet, Rothschild et Stiglitz (1976) montrent que l'information privée détenue par une des parties pour certaines transactions peut avoir un impact sur le revenu de l'autre partie. Ainsi, dans le cadre des contrats d'assurance, le profit de la compagnie qui vend le contrat va dépendre de l'information relative au risque encouru par la personne qui s'assure. De ce fait, le marché de l'assurance est propice à la présence d'une anti-sélection. Ce marché est par suite aussi favorable à l'existence d'aléa moral car l'assuré peut adopter ou pas une démarche de réduction de risque. Dans ce contexte, la littérature économique s'est intéressée par exemple à la corrélation existant entre la couverture du risque par le contrat et le niveau de risque. Dans un contexte d'anti-sélection et d'aléa moral on doit s'attendre à trouver une corrélation positive entre le niveau de risque et la couverture de ce risque (Chiappori et al., 2006). Dans ce cadre, l'apport de Claire Mouminoux,

Morgane Plantier et Jean-Louis Rullière consiste à étudier les deux instruments de pilotage du risque que sont l'assurance - qui garantit le paiement d'une indemnité en contrepartie de celui d'une prime - et l'auto protection qui permet de réduire la probabilité de survenue du risque. Par exemple, dans le domaine de l'assurance habitation, une mesure d'auto protection peut consister à privilégier les matériaux de construction ininflammables. La littérature économique s'est intéressée à la relation entre niveau de couverture (assurance) et celui de l'auto protection. Il n'existe pas en la matière de consensus parmi les arguments pouvant être avancés pour justifier une corrélation négative ou positive, ce que confirment les applications empiriques qui isolent l'effet des caractéristiques individuelles pour étudier la relation existant entre niveau de couverture (assurance) et niveau de risque. Cette absence de consensus est retrouvée aussi dans la littérature économétrique qui étudie directement la relation entre assurance et auto-protection. L'originalité de l'article est d'utiliser une expérience de laboratoire pour analyser l'impact d'une option d'auto-protection sur le choix d'assurance. Un autre apport de l'article consiste à vérifier si les individus qui ont fait le choix de l'auto protection modifient ex-post leur effort en matière de réduction de la probabilité de survenue du risque.

Bibliographie :

Arad A., Rubinstein A. [2012], « The 11-20 money request game: a level-k reasoning study », *The American economic review*, 102, N°7, 3561-3573.

Chiappori P.-A., Julien B., Salanié B. et F. Salanié [2006], « Asymmetric Information in Insurance: General Testable Implications », *RAND Journal of Economics*, 37, N°4, 783-798.

Keynes John M. [1936], *Théorie Générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie*, traduit par Jean de Largentaye, Payot, Paris.

Nagel R. [1995], « Unraveling in Guessing Games: An Experimental Study », *The American Economic Review*, vol. 85, n°5, 1313-1326

Rothschild M. et Stiglitz J., « Equilibrium in Competitive Insurance Markets: An Essay on the Economics of Imperfect Information », *Quarterly Journal of Economics*, 90, 629-649

Schimpl-Neimanns B. [2003], « Umsetzung der Berufsklassifikation von Blossfeld auf die Mikrozensus 1973-1998 », *ZUMA-Methodenbericht*, 2003/10.